

PERMIS D'EXPLOITATION DE LICENCES EXPERT

➤ **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un établissement muni d'une licence de débits de boissons et/ou de restauration
- Appliquer les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation des licences
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de la santé publique
- Appliquer le droit du travail et protéger la santé et sécurité des salariés au travail
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de l'ordre public

➤ **PROGRAMME**

Présentation liminaire de la formation

La raison d'être de l'obligation de formation
La présentation du permis d'exploitation

Le cadre législatif et réglementaire

Les sources du droit et les applications
Les services compétents

Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons

Les conditions liées à la licence
La vie d'une licence
Les déclarations préalables à l'ouverture

Les Obligations d'exploitation

Les obligations relatives à l'établissement
Les obligations relatives à la prévention et protection de la santé publique
La protection de la population contre le risque alcool
La protection des mineurs contre le risque alcool
La protection des femmes enceintes contre le risque alcool
Le tabac et le vapotage
Les stupéfiants
Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public
La lutte contre le bruit
La lutte contre l'alcool au volant
La réglementation sur les jeux et loteries
Les obligations en matière de droit du travail et de protection des salariés

Les fermetures administratives et judiciaires des débits de boissons et des restaurants

Les fermetures administratives
Les fermetures judiciaires

La réglementation locale

Les arrêtés (préfectoral, municipal)

L'animation dans les établissements

La redevance TV
La SACEM et la SPRE
La licence entrepreneur de spectacles

L'évaluation finale des connaissances acquises

Test final d'évaluation des connaissances
Restitution aux stagiaires apprenants

Modules transversales

La sécurité incendie dans les ERP
L'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Durée (j/h)	Publics	Pré-requis	Méthodes pédagogiques	Modalités pédagogiques	Prix net
1 jour/ 7 heures	Gérant et co-gérant dans le cas d'une SARL Président/directeur d'exploitation dans le cas d'une SAS titulaire d'une licence, (3,4,PR.GP.PL AE.GLAE)	10 ans d'expérience professionnel le en qualité d'exploitant	Participative et découverte à travers des ateliers et mises en situation Avec une évaluation continue tout au long de la formation – QUIZZ	Présentiel Distanciel Mixte	Inter : 400€ Intra : sur devis
Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ un certificat de réalisation de décrivant les compétences travaillées 2/ Le cerfa du Permis d'Exploitation de Licences, valable pendant 10 ans					

Maj : Janv 2024